

3
Mds€

C'EST L'INVESTISSEMENT prévu par le gouvernement allemand d'ici 2025 dans le domaine de l'intelligence artificielle. Cette somme doit notamment financer cent chaires universitaires et soutenir cinq centres de recherche. Le pays entend aussi mettre en place une plateforme de partage de données du secteur privé.

7,2%

DE HAUSSE DU NOMBRE DE BACHELIERS inscrits en première année de licence à l'université, en France, à la rentrée 2018, par rapport à l'année précédente. Due notamment au boom démographique des années 2000, cette hausse concerne surtout les bacheliers généraux de la série « économique et social ».

1
Md€

C'EST LE MONTANT dont le CEA aurait besoin, à moyen terme, pour assainir son budget, selon la députée LREM Amélie de Montchalin. Pourtant, l'État prévoit de réduire sa dotation de 65 M€ d'ici 2020.

3 questions à

Mathias Bernard,

président de l'université Clermont-Auvergne

« Nous voulons aller vers une science ouverte »

L'université Clermont-Auvergne a choisi de se désabonner de grands éditeurs scientifiques en 2018. Pourquoi ?

Pour l'éditeur John Wiley & Sons, nous avons préféré passer à un abonnement par titre plutôt que de payer pour la collection complète. De 125 000 € par an, le coût est passé à 25 000 €. Mais l'argument n'est pas uniquement financier. Mon objectif est la mise en œuvre d'un système de diffusion de travaux de grande qualité, via l'accès libre ou la politique éditoriale des universités et des organismes.

Concernant Elsevier, pourquoi craignez-vous la reconduction, en 2019, du principe de « licence nationale » ?

Ce principe est politiquement incompréhensible. On parle d'universités autonomes, mais le fait de déduire de leur dotation publique un abonnement à une multinationale privée, sans même leur



demandeur leur avis, est inacceptable. Le minimum serait de leur laisser le choix.

La dépendance aux éditeurs est liée à l'évaluation de la recherche. Comment faites-vous évoluer ces pratiques au niveau de votre université ?

En juillet 2018, nous avons signé la Déclaration de San Francisco (Dora), qui remet notamment en cause l'utilisation abusive du facteur d'impact des revues dans l'évaluation. Concrètement, nous sommes partis sur l'idée de mettre en place non pas des sanctions, mais des mécanismes incitatifs, qui valorisent l'engagement des enseignants-chercheurs dans la science ouverte. Cet engagement pourra être pris en compte lors de l'examen de leur dossier d'avancement, par exemple.

Nominations

■ **Dorothee Berthomieu**, directrice de recherche en chimie théorique au CNRS, devient présidente du conseil scientifique de l'organisme de



Dorothee Berthomieu

recherche pour cinq ans. Elle est par ailleurs élue SNCS-FSU au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

■ **Gilles Bloch**, président de l'université Paris-Saclay, est nommé président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), à partir du 2 janvier 2019. Il succède à Yves Lévy, qui avait renoncé à se

présenter pour un second mandat en raison d'un conflit d'intérêts – il est l'époux de la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn.

■ **Marie-France Bellin**, professeure des universités et praticienne hospitalière des hôpitaux Bicêtre et Paul-Brousse, est la nouvelle présidente du conseil d'administration de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).